

Revue de presse hebdomadaire

SEMAINE DU 3 AU 9 MAI 2025

Formation professionnelle: la relève estrienne en compétition sur la scène provinciale



24 candidats accompagnés de 21 entraîneurs représenteront 10 centres de formations et cégeps de la région. (Photo gracieuseté)

4 mai 2025, 14 h



MÉTIERS. Ce sont 24 étudiants issus de la formation professionnelle et collégiale en Estrie qui représenteront la région aux Olympiades québécoises des métiers et technologies, du 7 au 10 mai prochains. Accompagnés de leurs entraîneurs, ils tenteront de se distinguer dans leurs domaines d'études respectifs.

Deux des 24 candidats proviennent du Centre Expé de Magog, une école associée au Centre de services scolaire des Sommets. Ce sont Tommy Gosselin en soudage et Mathieu R.-Sinotte en usinage CNC.

«C'est une grosse compétition, et ça va vraiment leur donner la chance de se démarquer et de faire leur place», explique la responsable de la délégation estrienne, Chantale Landry.

Les gagnants auront la chance de représenter le Québec à l'échelle nationale, et peut-être même à l'international.

Au-delà de l'aspect compétitif, les Olympiades représentent une occasion en or pour les étudiants d'enrichir leur parcours professionnel. «Ce sont des gens qui se démarquent déjà dans la région, mais c'est vraiment bien, en arrivant sur le marché du travail, de pouvoir dire que j'ai fait les Olympiades», souligne M^{me} Landry.

Ces compétitions mettent également en lumière la valeur des formations professionnelles, souvent sous-estimées, aux yeux de la responsable.

« Plus de 70 % des métiers en Estrie en pénurie de main-d'œuvre nécessitent un DEP. C'est donc essentiel de faire briller ces formations », insiste M^{me} Landry.

Par Alex Villemaire

Mouvement de grève contre l'interdiction des cellulaires: La Ruche met en garde les parents



École secondaire de La Ruche à Magog (Photo Le Reflet du Lac - Archives/Marco Bergeron)

PAR PIERRE-OLIVIER GIRARD

8 mai 2025, 9 h



MAGOG. La direction de l'École secondaire de La Ruche met en garde les parents et leurs enfants concernant un mouvement de grève sur les médias sociaux, qui encourage les étudiants à manifester leur désaccord contre l'interdiction du cellulaire à l'école en demeurant à la maison ce vendredi (9 mai).

Dans une lettre adressée aux parents au cours des dernières heures, la directrice de l'établissement magogois, Hélène Deslandes, informe les parents des conséquences potentielles d'une telle contestation, en rappelant qu'il s'agit d'une journée régulière prévue au calendrier scolaire.

La directrice insiste sur le fait que le moment choisi survient à une période cruciale de l'année scolaire pour plusieurs étudiants, avec la tenue d'examens finaux. « Il y a plusieurs évaluations importantes prévues et la présence de votre enfant à l'école est essentielle. Chaque cours compte et il est difficile, voire impossible pour les enseignants, de reporter ou reprendre une évaluation », avise Hélène Deslandes par écrit.

Elle donne notamment l'exemple des élèves des secondaires 1 à 3 qui sont à préparer un examen d'écriture, qui aura lieu la semaine prochaine. « Ceux-ci sont actuellement en phase de préparation à cette évaluation. Sachez que l'équipe-école s'assurera de mobiliser le plus de gens possible afin d'assurer le bon déroulement des cours ainsi que la sécurité de tous. Si des élèves adoptent des comportements inadéquats, des conséquences pourraient être appliquées », lit-on dans le courriel en question.

La Ruche invite les parents à discuter de la situation avec leur enfant, en l'invitant à prioriser sa réussite scolaire. « Nous ne savons toujours pas quels seront les encadrements officiels en lien avec l'annonce de l'interdiction du cellulaire pour l'année prochaine. Ainsi, avant de réagir ou de manifester contre cela, il serait sage d'attendre les consignes officielles », conseille la direction.

Rappelons que le 1er mai dernier, le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, a annoncé que les cellulaires et autres appareils électroniques seront interdits dans les écoles du Québec, et ce, dès la prochaine rentrée scolaire. Une mesure qui s'appliquerait autant dans les classes que sur le terrain des établissements. Le ministre a aussi présenté une série de mesures pour renforcer le civisme, dont l'instauration du vouvoiement.

819 843-3500

53, rue Centre (bureau 300)
Magog, QC J1X 5B6

438 315-0960

25, rue Saint-Jacques
St-Jean-sur-Richelieu, QC J3B 2J6

Aréna Memphrémagog: des analyses de sol ont semé l'inquiétude à La Ruche



Des travaux de forage ont eu lieu au cours des derniers jours sur le terrain synthétique de La Ruche, mais nous sommes encore bien loin d'un début de construction du futur complexe à deux glaces. (Photo gracieuseté)

PAR DANY JACQUES

8 mai 2025, 8 h

INFRASTRUCTURE. La présence de machinerie sur le terrain synthétique de La Ruche a inquiété des gens fréquentant cette école secondaire de Magog, au cours des derniers jours.

Aréna Memphrémagog tient à rassurer la population. Ce ne sont pas des travaux liés à la construction d'un complexe à deux glaces. Le directeur général de cet organisme, Nyk Beaulieu, précise qu'il s'agit plutôt d'analyses de sol. « Nous étudions les différentes matières sous la surface synthétique, sans l'endommager évidemment, résume-t-il. Ces carottages permettront de savoir si le terrain est propice à recevoir ou non le futur aréna. »

Selon M. Beaulieu, les résultats seront déterminants pour l'emplacement à choisir pour ériger le futur bâtiment estimé à 43 millions de dollars. « Ce terrain de football est l'une des options ciblées, souligne-t-il. On veut vérifier la présence ou non de contamination et la solidité du sol. On étudiera un autre choix si la facture de décontamination est trop élevée ou si le sol ne peut supporter l'immeuble qu'on souhaite construire. »

Aréna Memphrémagog insiste pour dire qu'aucun site sur La Ruche n'a été officiellement sélectionné, jusqu'à maintenant. Outre le forage effectué ces derniers jours, des enjeux sur la circulation et sur l'avenir des différents plateaux sportifs extérieurs demeurent des sujets de réflexion.

Nyk Beaulieu confirme l'embauche d'un spécialiste d'aménagement de cours d'école, ainsi que la réalisation d'un croquis sommaire du futur édifice. « Ce ne sont pas des plans coulés dans le béton, mais la plupart des gens et des usagers de La Ruche semblent y trouver leur compte, observe-t-il. Il s'agit d'un concept très actuel, et j'en suis très impressionné. »

En avril dernier, Aréna Memphrémagog a identifié publiquement la surface synthétique de La Ruche comme emplacement possible pour ériger son projet. Malgré l'arrivée de cette nouvelle option à l'étude qui suscite la controverse, l'organisme demeure confiant de construire sur les terrains de l'école secondaire pour le 1er décembre prochain. Ce scénario paverait la voie à une ouverture en 2027.

819 843-3500

53, rue Centre (bureau 300)
Magog, QC J1X 5B6

438 315-0960

[Accueil](#) > [Actualités et salle de presse](#) > [Communiqués de presse](#) > Coup d'envoi de la 27^e législature du Parlement écolier à l'Assemblée nationale du Québec!

Coup d'envoi de la 27^e législature du Parlement écolier à l'Assemblée nationale du Québec!

Québec, le 8 mai 2025 – Les 8 et 9 mai 2025, l'Assemblée nationale du Québec accueille 123 jeunes de 6^e année qui siégeront au salon Rouge à l'occasion de la 27^e législature du Parlement écolier. Présidée par M^{me} Chantal Soucy, vice-présidente de l'Assemblée nationale, cette simulation parlementaire permet aux participantes et participants de découvrir les rouages de la démocratie québécoise.

Au fil de cette activité pédagogique, les élèves se familiariseront avec le fonctionnement du parlementarisme et l'importance sociale et historique de l'Assemblée nationale tout en développant leur intérêt pour l'engagement citoyen. Cette année, 29 écoles prennent part à la simulation, représentant 24 circonscriptions électorales du Québec.

« Le Parlement écolier est une expérience riche en apprentissages pour ces élèves. En plus de leur permettre de mieux comprendre le rôle fondamental de nos institutions démocratiques, cette simulation parlementaire les encourage à participer activement à la vie collective comme citoyennes et citoyens. Les points de vue de ces jeunes sont essentiels pour bâtir un Québec à leur image », a mentionné M^{me} Chantal Soucy.

Des projets de loi qui témoignent des préoccupations des jeunes

Pour cette 27^e édition, les jeunes prendront la parole et débattront sur des enjeux qui leur tiennent à cœur en étudiant les projets de loi suivants :

- **projet de loi n^o 1** : Loi visant à assurer une circulation sécuritaire des cyclomoteurs;
- **projet de loi n^o 2** : Loi sur la formation du personnel scolaire en matière de détresse psychologique;
- **projet de loi n^o 3** : Loi sur l'obligation de cours de natation;
- **projet de loi n^o 4** : Loi sur l'étiquetage des produits alimentaires transformés.

La [Fondation Jean-Charles-Bonenfant](#) soutient le Parlement écolier. Pour plus d'information, consultez le site Web [Par ici la démocratie](#).

Source et renseignements :

Noémie Laliberté
 Conseillère en communication
 Téléphone : 367 995-8753
 Courriel : noemie.laliberte@assnat.qc.ca

Annexe

Les circonscriptions électorales représentées lors de la 27^e législature du Parlement écolier

Circonscription électorale	Région	Nom de l'établissement d'enseignement
Acadie	Montréal	École Saint-Benoît
Beauce-Sud	Chaudière-Appalaches	École Curé-Beudet
Brome-Missisquoi	Estrie	École Clé-des-Champs
Champlain	Mauricie	École primaire de l'Académie-Sportive
Charlevoix-Côte-de-Beaupré	Capitale-Nationale	École Saint-Pierre de L'Isle-aux-Coudres
Châteauguay	Montréal	École primaire Harmony
Chauveau	Capitale-Nationale	École Montagnac
Duplessis	Côte-Nord	École des Découvertes École Mgr-Scheffer École Netagamiou
Gaspé	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	École des Prospecteurs
Gouin	Montréal	École Saint-Étienne
Hochelaga-Maisonneuve	Montréal	École Saint-Émile
Lotbinière-Frontenac	Chaudière-Appalaches	École de la Clé-d'Or
Maskinongé	Mauricie	École alternative de la Tortue-des-Bois
Matane-Matapédia	Bas-Saint-Laurent	École Saint-Damase
Mégantic	Estrie	École de la Voie-Lactée École des Trois-Cantons

Circonscription électorale	Région	Nom de l'établissement d'enseignement
		École Notre-Dame-de-Lorette
Nelligan	Montréal	École Émile-Nelligan
Richmond	Estrie	École Saint-Philippe
Rouyn-Noranda-Témiscamingue	Abitibi-Témiscamingue	École des Collines
Sainte-Rose	Laval	École le Baluchon
Saint-Jean	Montréal	École Saint-Johns
Saint-Laurent	Montréal	Collège Jacques-Prévert
Trois-Rivières	Mauricie	Collège Marie-de-l'Incarnation
Verdun	Montréal	École Chanoine-Joseph-Théorêt
Viau	Montréal	École Sainte-Lucie École Bienville

image : TVME



Politique municipale

«Je trouve ça triste que pour 360 \$, vous votiez contre ça»

par Sébastien Michon / Initiative de journalisme local
publié le 8 mai 2025

Le conseil municipal de [Bonsecours](#), lors de sa [séance du 5 mai dernier](#), a refusé d'accorder un montant de 360 \$ demandé par l'[école primaire Notre-Dame-de-Bonsecours](#) pour son gala Méritas. Une décision qui a suscité des échanges animés pendant la période de questions.

La demande a été refusée par trois votes contre ce financement et deux votes pour. Le conseiller Louis-Philippe Auger a quant à lui choisi de se retirer lors du vote, compte tenu que ses enfants fréquentent cette école.

Respecter scrupuleusement le budget

Des élus ont expliqué ce refus par le fait que le conseil souhaite scrupuleusement respecter son [budget 2025](#), voté en décembre dernier. Un

budget de l'ordre de 1,6 millions \$ pour cette municipalité qui compte 657 habitants.

«L'an dernier, nous avons eu un exposé des **Loisirs de Bonsecours**. Ils nous ont démontré, chiffres à l'appui, que ça devenait extrêmement difficile pour eux de pouvoir organiser des activités qui bénéficient à toute la population. Dû à l'augmentation des coûts. Suite à cette présentation, le conseiller Georges Halasz a proposé une résolution. À l'effet d'accorder aux Loisirs un montant [supplémentaire] d'un peu plus de 2000 \$, à partir du poste budgétaire réservé aux autres organismes. Le conseil a adopté cette résolution. Ce qui fait que, pour cette année, ce fonds tombe à zéro, peu importe les demandes», explique le conseiller Alex Bouthillette.

Abonnez-vous à l'Info-Val

Notre infolettre paraît chaque vendredi. Elle contient les articles les plus populaires du Val-Ouest.

Courriel*

S'INSCRIRE

Il ajoute : «Ce n'est pas que nous sommes contre les autres organismes. Toutes les causes sont bonnes. Mais si on se met à faire des changements budgétaires pour l'école, alors pourquoi on n'en ferait pas aussi pour d'autres qui feront des demandes?»

«Conséquent vis-à-vis de la persévérance

scolaire»

C'est la conseillère Valérie Descôteaux qui a demandé au conseil que ce vote soit public. Plutôt que de prendre cette décision de refus en séance de travail. Lors de l'assemblée, celle-ci a exprimé son ouverture à allouer des fonds à l'école, malgré cet objectif de rigueur budgétaire.

«J'aimerais que le conseil soit conséquent dans sa démarche vis-à-vis de la persévérance scolaire. Nous avons hissé le drapeau de la persévérance scolaire [devant l'édifice municipal]. De même, nous avons pris une photo, rédigé un message sur [Facebook](#) et avons offert des cartes de souhaits à chaque classe, pour soutenir les élèves. Avec pour but que les jeunes les voient et que ça les encourage à continuer. Nous arrivons à la fin de l'année, où on offre des Méritas, et le conseil se désengage. Je ne trouve pas que c'est logique.»



La position de la municipalité de Bonsecours a suscité de vifs échanges en fin de séance du conseil, le lundi 5 mai dernier. (image : TVME)

Une reconnaissance pour les efforts des

enfants

Selon les informations obtenues par le Val-Ouest, cette initiative aurait été instaurée par Cécile Laliberté, qui fut mairesse de Bonsecours pendant 14 ans. Après quelques années de pause, la municipalité a choisi de nouveau, en 2024, d'offrir des sous à l'école pour cette activité.

Les 360 \$ offerts par la municipalité ont permis, l'an dernier, de remettre près d'une vingtaine de Méritas dans cette école qui compte une centaine d'élèves. En reconnaissance des efforts d'enfants qui ont amélioré leur comportement ou encore leurs résultats scolaires. Les prix sont remis sous forme de certificats-cadeaux pour une librairie sherbrookoise.

Marc-André Bourgon, un parent d'élève siégeant sur le conseil d'établissement de l'école, s'est dit déçu que Bonsecours ne renouvelle pas son soutien financier cette année.

«J'ai apprécié votre geste de l'an dernier. Lors du Gala Méritas, on voyait des jeunes avec un sourire fendu jusqu'aux oreilles. C'était gratifiant pour eux. Surtout qu'il s'agit d'une petite école située dans un village. Je trouve ça triste que pour 360 \$, vous votiez contre ça», a-t-il fait savoir aux élus.

Non contribution du Canton d'Orford

Pendant l'assemblée, certains élus se sont publiquement questionnés sur le fait que le [Canton d'Orford](#) ne contribue pas, lui aussi, à cette remise de prix. Compte tenu que 46 % des enfants qui fréquentent l'école de Bonsecours proviennent de cette municipalité. Ce qui a fait réagir certains citoyens d'Orford présents dans la salle.

Les conseillers Alex Bouthillette, André Leduc et Georges Halasz sont tous trois intervenus pour mentionner qu'il ne s'agissait pas d'une décision à l'encontre de l'école ou du Canton d'Orford, mais plutôt d'un choix budgétaire.

Des citoyennes et citoyens ont alors demandé formellement à la municipalité si celle-ci pourrait interpeller le Canton d'Orford pour qu'elle participe financièrement à cette activité. Ce qu'elle s'est refusée de faire jusqu'à maintenant, selon ces citoyens.

Le conseiller Alex Bouthillette a répondu :

«Le mieux qu'on pourrait faire, c'est que Bonsecours appuie la démarche de l'école dans sa demande à Orford. Mais ce n'est pas la municipalité qui va faire directement une telle demande d'aide financière à une autre. Ce n'est pas son rôle.»

«Je suis gêné d'être citoyen de Bonsecours»

Ces échanges ont peiné un citoyen dans la salle, qui a tenu à exprimer son inconfort.

«Je veux exprimer ma déception quant à la décision du conseil municipal concernant l'école. Je suis un peu gêné d'être un citoyen de Bonsecours quand vous faites ça. C'est un manque de respect complet.»

Ce citoyen a alors spontanément mentionné publiquement qu'il allait lui-même offrir 200 \$ à l'école, à titre de compensation. «Je vais modifier mon budget et mettre mon argent ailleurs», a-t-il ironisé.

Cet élan a suscité d'autres réactions du même genre. Tant et si bien que la Bonsecouroise Valérie Berger, copropriétaire de la [Ferme Péchés Moutons](#), s'est portée volontaire pour amasser les dons après la séance du conseil.

Dons spontanés de citoyens

Au moment de la publication de cet article, trois jours après les faits, le montant amassé s'élève à environ 500 \$. Marc-André Bourgon se dit bien heureux de cette générosité citoyenne. Qui permettra ainsi d'offrir davantage de prix aux élèves cette année.

Malgré cette bonne nouvelle, il déplore tout de même la situation. Il réitère que l'école renouvellera, plus tard cette année, ses demandes de soutien financier

aux deux municipalités en vue des Méritas de 2026. Et ce, tient-il à souligner, après les élections municipales qui se tiendront en novembre prochain.



Environnement

L'école Plein-Cœur de Richmond récupère les vieux sièges d'auto

par École Plein Cœur / Communiqué

publié le 8 mai 2025

C'est le retour de la collecte de sièges d'auto pour enfants de l'école Plein-Cœur! Tout le mois de mai, la population de Richmond et des environs est invitée à venir porter ses sièges d'auto périmés ou accidentés dans un abri installé devant l'école. Des membres du Mouvement ACTES (Actions Collectives En Transition Environnementale et Sociale) iront les porter pour vous à l'Écocentre du Val-St-François.

Les sièges d'auto pour enfants ne sont pas acceptés dans la collecte ordinaire des matières recyclables (bac bleu). La seule façon d'éviter qu'ils finissent au dépotoir, c'est d'aller les porter à l'Écocentre. Ils sont alors démontés et le plastique récupéré sert à fabriquer du mobilier urbain.

C'est la 7^e collecte de sièges d'auto organisée par l'école Plein-Cœur. Depuis nos débuts, nous avons récupéré 244 sièges, ce qui représente environ 775 kg

de plastique!

Merci de nous aider à protéger l'environnement! Ce projet a commencé lorsque l'école a lancé un concours invitant les élèves à proposer un projet écologique pour leur école.

« Il repose sur la collaboration entre trois partenaires clés : les parents, l'école Plein-Cœur (notamment grâce à Martine Dumas), et l'Écocentre du Val-Saint-François. L'école assure la promotion de la collecte, tandis que l'écocentre facilite la récupération. Je tiens d'ailleurs à souligner que Martin Lemieux, conseiller à l'écocentre, nous a déjà dit que son organisme avait l'un des meilleurs bilans de récupération de sièges d'autos de la province, largement grâce à notre collecte! Nous sommes convaincus que les écoles primaires sont des points de collecte idéaux, car elles rejoignent directement les familles concernées », mentionne Hélène Boulé

L'école primaire Plein-Cœur est située au 555, 7e Avenue, à Richmond.

Tribune libre: Quand les subventions deviennent un poison



Terrain synthétique de l'école secondaire de La Ruche à Magog. (Photo Le Reflet du Lac - Archives/Marco Bergeron)

9 mai 2025, 13 h



Depuis le premier plan d'implantation en juin 2017, l'OSBL Aréna Memphrémagog en est rendu à un cinquième plan et c'est toujours l'impasse dans le dossier de ce complexe à deux glaces. À toutes les fois, c'était toujours pour l'amélioration du projet à La Ruche, mais le dernier plan proposé va à l'encontre de cette théorie.

Le transfert du terrain synthétique vers la piste d'athlétisme enlèvera un plateau aux étudiants, n'en déplaise à la mairesse qui mentionnait le contraire dans les médias récemment (« Il faut le rappeler et rassurer les gens; il y aura un réaménagement du terrain synthétique ailleurs. Il ne faut pas penser que c'est terminé et qu'on enlève un plateau pour les jeunes »).

Cette affirmation est complètement fausse, vous n'avez qu'à voir par vous même durant les heures de classe alors que souvent les deux plateaux sont occupés, les étudiants seront privés d'un terrain naturel et de certaines disciplines d'athlétisme comme le lancer du javelot entre autres.

L'OSBL mise sur l'acceptation des parties prenantes, soit la Ville de Magog et le CSS des Sommets pour élaborer ce projet, mais jamais on a impliqué les citoyens dans les décisions. Maintenant, la mairesse demande la clémence des citoyens face à tout cet imbroglio qui dure et qui dure... (« On est plus près que jamais. Ce n'est pas définitif, mais le travail va bon train. Que les gens qui ont des réticences prennent un pas de recul. On optimise un terrain ; pour la Ville, c'est gagnant. Ils peuvent faire valoir leur point, on est très ouvert»).

En conclusion, le site de la Ruche n'a jamais été adéquat pour recevoir un monobloc de 9000 mètres carrés et les 6000 mètres carrés pour les stationnements. L'idée d'implanter ce projet sur le terrain d'une école est louable, mais on a oublié de faire des études de terrain avant de proposer ce site avec le résultat qu'on connaît aujourd'hui.

J'espère que si jamais un autre projet de cette envergure voit le jour, que cette fois on engage des gens compétents en amont dès le départ, pas six ans plus tard. Ce cinquième plan d'implantation qui est loin de faire l'unanimité frôle le ridicule. En 2009, le terrain synthétique avait été proposé pour remplacer le terrain naturel, mais les autorités de l'époque avaient décidé de localiser le terrain synthétique où il est présentement, car il y avait trop de déblais et remblais et qu'il était préférable d'avoir deux plateaux plutôt qu'un seul en synthétique, sage décision à l'époque qui risque d'être renversée 16 ans plus tard et qui privera les jeunes d'activités sportives avec un plateau en moins.

Alain Milette

Magog

819 843-3500

53, rue Centre (bureau 300)
Magog, QC J1X 5B6